

L'Adresse

Je constate que, indépendamment de notre appartenance politique, les députés qui m'entourent et moi-même poursuivons le même objectif, celui de servir de notre mieux la population de notre circonscription. De nombreux députés ayant des intentions semblables sont passés ici avant nous. Je salue tous ceux qui sont venus ici afin de représenter les Canadiens. Comme chacun le sait, ce n'est pas une mince tâche.

Un homme d'une grande valeur a un jour pris la parole à la Chambre. Voici ce qu'il a dit dans son premier discours: «Je crois que le moment est venu d'agir. Nous avons une chance extraordinaire. Les Canadiens comptent sur nous. Ils nous font confiance. Pour l'amour du ciel, ne les décevons pas.» Cet homme, un précurseur du libre arbitre qui existe maintenant à la Chambre, c'est M. Tommy Douglas. Il avait une vision d'un nouveau Canada. J'espère que chacun d'entre nous en a une également.

L'inauguration de cette législature coïncide avec le début de la nouvelle année et c'est très bien, car c'est le moment où l'on prend des résolutions. Dans une lettre de Dignité rurale du Canada que j'ai reçue récemment, il y avait une citation tirée d'une publication des 4H. Voici la citation en question: «Que la compassion tempère notre raison afin que nos mains restent pures et qu'ainsi nous ne puissions souiller les choses qui nous sont précieuses, les êtres qui nous sont chers ainsi que le milieu où nous évoluerons durant l'année à venir.»

J'invite les députés à se souvenir de cette pensée aussi bien concrètement que sur le plan abstrait, lorsque, dans les mois et les années à venir, ils seront au service des Canadiens et qu'ils défendront le principe d'un Canada fort et uni. Ainsi, quand viendra le moment où nous quitterons cette Chambre pour une dernière fois, chacun d'entre nous pourra alors affirmer fièrement que sa présence ici a fait une différence.

[*Français*]

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata): Madame la Présidente, je suis très heureuse de voir qu'il y a chez nos amis d'en face des députés qui ont aussi la préoccupation de ce qui se passe dans leur circonscription et qui sont décidés à défendre les intérêts de leurs commettants.

Donc, ils pourront se joindre à notre groupe puisque nous sommes venus ici pour défendre les intérêts des Québécois et des Québécoises. Bienvenue, monsieur, dans notre club.

● (1130)

Je voudrais également en profiter pour dire au député que dans nos régions à nous, il y a des problèmes graves et que nous entendons en parler et en reparler à plusieurs reprises. Entre autres, dans ma région, le gouvernement précédent a fermé Radio-Canada et depuis ce temps, la région ne peut plus se parler. Donc, à chaque occasion que j'aurai ici dans cette Chambre, je rappellerai l'indécence de ce gouvernement qui a fermé les régions. Maintenant, les régions ne peuvent plus se faire

entendre auprès du gouvernement parce qu'elles ne peuvent plus communiquer. Je le ferai chaque fois que je prendrai la parole en cette Chambre jusqu'à ce que Radio-Canada et le nouveau gouvernement aient compris qu'il faut redonner aux régions le moyen de communiquer, d'abord entre elles, et ensuite avec l'ensemble des Canadiens d'une côté à l'autre.

M. Bernard Deshaies (Abitibi): Madame la Présidente, chers collègues de cette Chambre, je suis content de constater le grand intérêt du député pour son comté. Je représente le comté d'Abitibi, peut-être pas un aussi beau comté que celui du député, mais pour moi, il est le plus beau.

Le comté d'Abitibi, le plus grand au Canada peut-être après les Territoires du Nord-Ouest, renferme une population qui a su, au départ, au début du XX^e siècle, développer la colonisation, soit défricher les terres et développer l'agriculture. Toutes ces personnes ont réussi, par leur travail, leurs efforts quotidiens, à former cette région, qui n'est pas aussi vieille que celle du député, mais dont je suis très fier.

Je voudrais également souligner que je suis agréablement surpris de voir ici des députés qui ont une famille nombreuse. J'ai sept enfants. Donc pour moi, la priorité du Canada et du Québec, c'est de voir à l'avenir de nos enfants.

Dans un comté comme l'Abitibi où le développement régional est très important, je voudrais souligner les difficultés que j'ai connues lors de ma campagne électorale, non pas d'affronter un adversaire, mais la difficulté de rencontrer les citoyens et d'écouter leurs doléances, doléances de gens qui désiraient se trouver un emploi, des gens qui vivaient de prestations sociales et qui désespéraient, à 50 ans, de se trouver un nouvel emploi.

J'aimerais qu'ici en cette Chambre, et aujourd'hui c'est un honneur car c'est ma première intervention, vous parler des difficultés de mon comté afin que les gens au pouvoir, le gouvernement libéral, démontrent la ferme intention d'être à l'écoute de tous ces comtés, ces comtés qui attendent une réussite. C'est vrai que de ce côté-ci de la Chambre, nous serons à l'écoute de vos lois. Si les projets de loi sont bons, il est certain que nous les appuierons. Tout comme les députés du Parti réformiste le disaient, nous ne ferons pas exprès pour dénoncer des lois qui seront bonnes. Au contraire, on va les appuyer.

Mais soyez certains que les gens de mon comté, qui m'ont élu pour les représenter ici en cette Chambre, veulent que le Canada s'améliore indépendamment du choix qu'ils auront à faire dans les années qui viennent.

Madame la Présidente, j'aimerais faire savoir au député d'Erie que les actions et les produits de ce pays s'échangent d'une province à l'autre. Dans le commerce familial où j'étais, nous achetions régulièrement, comme grossistes, des produits de votre région, soit les fruits ou les légumes. Je pense qu'on a à se voir vivre les uns et les autres.